

DESP : constituer les dossiers d'évaluation

Evaluation CE de vos travaux / ensembles frigorifiques :
les clés pour une mise en œuvre immédiate

Réf. REGT5



DURÉE : 1 jour - 7h30

DISPONIBLE UNIQUEMENT EN INTRA

Pour plus d'information, nous consulter.

Formation éligible par votre OPCO

OBJECTIF

Constituer le dossier d'évaluation de votre système frigorifique nécessaire à l'organisme notifié pour la validation CE d'ensemble.

SONT CONCERNÉS

Chef d'entreprise, encadrement, bureau d'études.

PRÉREQUIS

- Disposer en amont d'un bagage réglementaire :
- Connaissance des impositions de la directive 2014/68/UE
- Connaissance de l'EN 378-2016
- Savoir calculer et définir des catégories de risque Récipients et Tuyauteries
- Avoir connaissance de l'existence de modules d'évaluation et leurs rôles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Passage d'un QCM (questionnaire à choix multiple) noté, en fin de formation.

POINTS FORTS

- Concrétiser l'application de la DESP directement dans votre entreprise.
- Les étapes indispensables du devis à la validation finale.
- Détermination des catégories de risque des récipients.
- Détermination des catégories de risque des assemblages / tuyauteries.
- Définition des équipements soumis.
- Permettre l'évaluation CE de ses réalisations conformément à la directive.

PROGRAMME

PHASE « CONNAISSANCE DE LA RÉGLEMENTATION » :

- analyse synthétique de la DESP 2014/68/UE,
- analyse de l'obligation de la certification des braseurs/soudeurs (EN 14276-1 / EN ISO 9606-1),
- analyse synthétique de la norme EN 378-2 (2016) régissant la conception et la fabrication des systèmes frigorifiques et pompes à chaleur,
- Analyse des obligations de constitution des notices d'instruction et des registres conformément à l'EN 378-2.

PHASE « CONSTRUCTION DU DOSSIER » :

- détermination/validation des conditions admissibles PS/TS du système frigorifique,
- construction d'un dossier d'équipement,
- questions/réponses : solutions particulières, adaptation au dispositif de chaque type d'entreprise.

COMPÉTENCES ACQUISES

Après cette journée de formation, le participant sera en mesure d'appréhender les différentes étapes nécessaires à la réalisation de systèmes frigorifiques conformément à la directive. Il sera en mesure de constituer les dossiers d'évaluation de conformité requis pour la validation CE par un organisme notifié (délivrance de l'attestation de conformité).

Dates sous réserve de modification.